

Jeudi 20 septembre – 17h00 – PPRE Passerelle -Collège de Domont

Mme OSTROVSKI – CDI, Mme DECOURBE SVT – Mme COSTA Musique – M. DELAISE EPS – Mme LINE MINOT HG, Mme BELTYRAM Français, Mme BAILE Français, Mme FAVRET scolarité Elèves, Infirmière scolaire (collège et premier degré), M. RICOT CPE 6^{ième} et 4^{ième} M. HUEL CPE 5^{ième} et 3^{ième}. Répartition des niveaux entre le principal et son adjoint, M. DEMBELE. Mme STRAEBBLER en arrêt.

M. CHERIAU Moulin, Mme VERHAEGUE LAMBRET Moulin, Mme DELIEU Péri, M. DIDIER Brossolette, Mme AUGER Brossolette, Mme DELACROIX CdG, Me DE SUTTER CDG, M. LEMAITRE Péri

Suite commission de liaison, validation Socle Commun, situation des élèves n'ayant pas validé le palier 2. Echanger pour compléter et finaliser le PPRE passerelle : donner toutes les informations utiles concernant les élèves pour les aider. Informer autour des élèves en difficultés. Aide en classe, Aide personnalisée, stage RAN. Imaginer les actions visant à renforcer le lien des degrés à l'avantage des élèves. Réduire les ruptures... mieux connaître les fonctionnements de institutions partenaires. Les élèves en fragilité bien avant le CM2... Penser des actions communes.

Pas d'ambition intenable... modestie et réalisme. Meilleure connaissance des institutions. Connaître les résultats en 6^{ième}. Présence des enseignants du collège à la validation du palier 2.

L'aide au collège :

Accompagnement éducatif. Début au 15 octobre : aide aux devoirs sur pause méridienne et en fin de journée, 8 ateliers dont 6 spécifique aux 6^{èmes}. Fin au 8 juin. 180 élèves, 25% de l'effectif.

Accompagnement personnalisé, PPRE : sur demandes. Un double tutorat par les assistants d'éducation sur 2/3 heures par semaines hors temps scolaire. 20 élèves l'an passé. Retour mitigé sur le très grande difficulté scolaire. Organisation et prise de note. Puis, regroupement des tutorés en suivi bi hebdomadaire : suivi des devoirs et prise de note. Mise en place d'une gratification des assistants d'éducation.

Accompagnement général aux classes : Aide au Travail Personnalisé, à l'emploi du temps des 6^{ième}. Sur deux heures, une en classe entière et une autre en groupe de besoins. Sur HSE, sur trente semaines. Organisation, orientation, aide et soutien aux cours. Par un professeur hors classe, hors discipline. Un document « théorisé » de projet est à disposition.

Les résultats des élèves de 6^{ième} seront transmis.

Plus d'élèves en 6^{ième} qu'annoncé... 169 annoncés, 189 arrivés répartie sur 7 6^{ième} autour de 27 élèves. 21 PPRE passerelle en place.

La date de cette rencontre interroge... en plus de la nouveauté du dispositif. Mars-Avril : présentation des élèves dont les situations interrogent, juin : commission et repérage des compétences non validées, septembre : finalisation du PPRE passerelle.

L'ATP n'a pas encore commencé.

Le PPRE formalise toutes les aides, dont l'aide en classe... et contractualise... avec les familles (qu'on peut rencontrer), le chef d'établissement. Les familles ne sont pas toujours prêtes à collaborer pour de multiples raisons... personnelles. La différenciation est le premier levier, les RASED (en effectifs très réduits), l'aide personnalisée et les stages RAN. Identifier les fragilités et les compétences non validées.

Les pôles d'accompagnement : lire et écrire en anglais, aide aux devoirs en anglais, en H/G, aide aux devoirs et remédiation, Calligraphie et mosaïque, méthodologie.

Les enseignants de collège « appellent » les enseignants de CM2.